



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Séance du 30 janvier 2023



Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 23 janvier 2023

Date d'affichage : 06 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le trente janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT – D. RANOUX – G. SALVI – V. TRARI-MEDJAOUI – S. LAMBERT – M. STEVENOT – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : B. PY a donné pouvoir à M.C. FAIVRE – T. SCHLUMBERGER a donné pouvoir à T. SEGUIN – Q. COUVREUR a donné pouvoir à P. PARISOT – O. HOUILLON a donné pouvoir à M. JACOBBERGER – P.E. PHEULPIN a donné pouvoir à M. HEQUET

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – C. LAMBOLEY

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/01/13

Mise à jour de la liste des membres du Comité Consultatif Citoyens du Futur

Madame le Maire propose de mettre à jour les membres désignés au Comité Consultatif Citoyens du Futur comme suit :

AMARO LETESTU Claudia, AMARO LETESTU Marco, DOGHMANE Inès, DUFOUR Enoha, EBERHARDT Grégory, HOSOTTE Jade, ROUX Robin, TESTON Nicolas, THIEVENT Kylian, VITALI Angelo, CARDOT Mael, VIVET Arthur et EBERHARDT Lauryne.

Pour rappel, les membres du Conseil Municipal sont : Philippe PARISOT, Stéphane LAMBERT et David RANOUX.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ACCEPTE la mise à jour des membres désignés au Comité Consultatif Citoyens du Futur comme indiqué ci-dessous.
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

